

International

Duane Morris, est une des cent plus grandes Sociétés d'avocats dont le siège social se trouve aux Etats-Unis, avec des cabinets à Londres et dans les villes les plus importantes des Etats-Unis, dont New York, Chicago, Houston, Philadelphie, San Diego, San Francisco, Boston, Washington, Atlanta, Miami et Pittsburgh. Nos cabinets internationaux emploient les services d'avocats de toutes nos représentations et dans tous les domaines de compétence de notre Société pour former une infrastructure mondiale de conseillers expérimentés disponibles pour représenter nos clients dans le cadre d'affaires internationales et transfrontalières.

Tous nos avocats sont reconnus dans leurs domaines de compétence et sont des leaders de la communauté internationale juridique et des affaires. Ils sont fréquemment cités dans les médias américains et internationaux et interviennent dans des séminaires dans le monde entier sur des sujets allant de la fiscalité internationale, fusions et acquisitions transfrontalières, résolution de litiges liés aux produits des marques mondiales, les franchises, en passant par la protection des brevets. Duane Morris est également activement impliqué à faciliter le commerce international grâce aux rôles de nos avocats leaders au sein de nombreuses organisations commerciales et de Chambres de Commerce internationales.

Services

- [Transactions commerciales transfrontalières](#)
- [Distribution et franchises transfrontalières](#)
- [Douanes et commerce international](#)
- [Relations du travail au niveau mondial](#)
- [Produits de marques mondiales et protection de brevets](#)
- [Résolution de litiges internationaux](#)
- [Fiscalité internationale](#)
- [Protection du patrimoine à l'international](#)
- [Immigration dans le monde entier](#)
- [Conformité dans le monde entier en matière de réglementation](#)
- [Sociétés parentes ou partenaires](#)

Clients

Notre clientèle internationale, tout comme nos compétences sont très diversifiées. Duane Morris représente des clients dans le monde entier, et gèrent des activités commerciales et des intérêts au niveau mondial. Notre clientèle comprend des sociétés de premier ordre et des « start-up », des sociétés cotées en Bourse et entreprises familiales, de grands investisseurs et des autorités gouvernementales, et la clientèle de particuliers. Nous représentons des clients dans des secteurs qui vont de l'automobile aux services financiers, en passant par les marchés de capitaux et l'assurance, la construction, les sociétés d'emprunts commerciaux, de technologies de l'information et des télécommunications, les secteurs de la production, à celui de l'énergie, l'industrie pharmaceutique et de la biotechnologie.

Présent dans le monde entier

Nous n'exerçons pas uniquement aux Etats-Unis et au Royaume Uni, et nombre de nos Avocats sont aussi qualifiés pour exercer dans de nombreuses autres juridictions telles que l'Australie, la France, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Russie, l'Afrique du Sud et Taiwan.

Beaucoup de nos avocats ont acquis une grande expérience en se mettant au service de nos clients dans des régions spécifiques du monde. Ils peuvent donc fournir des services spécialisés pour assister les clients venant du Mexique ou désirant s'y installer, tout comme à Taiwan, en Chine, en Corée, à Singapour, en Indonésie, en Thaïlande et en Russie, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et dans d'autres pays de l'Union européenne, de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine, ou du Moyen-Orient. De plus, grâce à nos années d'expérience en matière de communication interculturelle et à nos compétences linguistiques (nous parlons les principales langues du monde, telles que le français, l'allemand, l'italien, le coréen, le mandarin, le russe et l'espagnol), nous sommes en mesure d'évoluer facilement dans des négociations transfrontalières qui seraient autrement bien difficiles.

En cas de besoin de conseil juridique dans des pays dans lesquels Duane Morris n'est pas présent, notre société recommande d'autres prestataires internationaux et coordonne la représentation de nos clients. Notre participation active et le rôle de leader que nous jouons au sein des réseaux juridiques internationaux, ainsi que l'importance des négociations que nous avons menées au cours des années avec d'autres prestataires du monde entier, nous permettent d'offrir à nos clients un accès sans précédent et immédiat aux services d'experts qualifiés dans plus de cent pays.

Transactions commerciales transfrontalières

Pour prospérer dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, les entreprises effectuent quotidiennement des transactions transfrontalières. Ces transactions comprennent entre autres la création d'entreprise à participation transfrontalière (soit directes ou par l'intermédiaire d'un agent ou représentant), des transferts d'employés, la vente, l'achat, la concession de licences et le financement de biens et de services (y compris les activités sur Internet), la négociation et à la mise en œuvre d'opérations de fusion et d'acquisition internationales complexes, les appels d'offres publics et d'externalisation. De plus, les membres de notre Activité « Réorganisation » et Cabinet en Restructuration Financière conseillent régulièrement des entreprises travaillant au niveau international, ainsi que leurs créiteurs, détenteurs de titres et autres parties prenantes, en matière de droit lié à l'insolvabilité dans le monde entier, et pour ce qui concerne les lois et les pratiques aux Etats-Unis liés aux questions des cas étrangers régis par le « Bankruptcy Code » (Code de Banqueroute) aux USA. Quelle que soit la transaction, Duane Morris fournit les conseils permettant à nos clients d'atteindre rapidement et efficacement leurs objectifs professionnels.

Distribution et franchises transfrontalières

Avant d'investir des sommes importantes sous forme d'investissements aux fins d'acquisitions d'unités de production, de vente ou toute autre opération commerciale dans un pays particulier, de nombreuses sociétés internationales souhaitent et veulent procéder par étapes ou avoir recours à des actions intérimaires. Duane Morris travaille avec ses clients afin de les aider à s'implanter sur ces nouveaux marchés mondiaux de manière économique au moyen de réseaux de distribution et de franchise transfrontalières. Nous aidons nos clients à identifier, à développer et à mettre en œuvre de nouveaux réseaux transfrontalières de distribution et de franchise, à optimiser les réseaux existants et à résoudre les litiges associés à ces processus.

Douanes et commerce international

Les entreprises travaillant dans le domaine de l'import/export et du commerce international doivent faire face à de nombreuses contraintes en matière de réglementation et de responsabilité. Duane Morris aide nos clients multinationaux à naviguer dans le dédale des réglementations internationales en matière de commerce et d'échange.

Nous représentons des clients auprès de toutes les instances américaines compétentes, y compris l'administration des douanes américaines, le ministère du Commerce, « Food and Drug Administration » (l'Agence américaine de réglementation des produits pharmaceutiques et alimentaires), le ministère de l'Agriculture, « International Trade Commission » (la Commission du commerce international), « Environmental Protection Agency », (l'Agence de protection de l'environnement) le ministère des Finances, (ATF) (Bureau de l'alcool, du tabac et des armes à feu), le ministère de l'Énergie, le ministère des Transports, « Federal Trade Commission » (la Commission fédérale du commerce), le ministère de la Justice, le Tribunal du commerce international et « Office of the US Trade Representative » (Bureau du représentant du commerce américain).

Les avocats de Duane Morris représentent des clients dans le cadre d'affaires anti-dumping et de droit compensatoire (y compris les examens administratifs annuels ou cas de changement de circonstances), de litiges douaniers transfrontaliers/de pays d'origine et de questions de transfert prix; d'accords gouvernementaux bilatéraux et multilatéraux tels que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), ALENA et des accords spécifiques de pays à pays, y compris le SGP et l'accord de libre-échange Etats-Unis/Israël), la zone de libre échange (zones de transit) et pratiquons des audits de conformité en matière de réglementations douanières.

Duane Morris offre également des services spécialisés spécifiques pour les besoins uniques des importateurs aux USA et exportateurs des USA tels que :

Importateurs

- Classification des marchandises importées dans le système harmonisé du tarif de codification des marchandises, en déterminant le pays d'origine, les obligations en matière d'étiquetage et de mentions obligatoires, et l'obtention des décisions liantes.

- Faciliter l'entrée de marchandises importées, préparation de documents et positionnement tarifaire douanier taxable, évaluation de prix de transfert et de toute question liée.
- Mise en place des demandes particulières dans la cadre de procédures douanières particulières (rétrocession de droits de douane, entrepôts sous douane, TIB, zones franches, SGP)
- Représentation de clients dans le cadre de la défense ou de la mise à exécution d'enquêtes de la section 201 et de procédures 337
- Conformité avec la réglementation sur la modernisation des douanes (Customs Modernization Act)

Exportateurs

- Classification des marchandises conformément aux dispositions de l'AER, Conformité avec les réglementations en matière d'exportation, réglementations relatives à l'interdiction des boycotts, en matière de contrôle de biens étrangers, licence d'exportation, conseil en matière de commerce international et de procédures douanières particulières (rétrocession de droits de douane, entrepôts sous douane, TIB, zones franches, SGP)
- Représentation de clients dans le cadre de la défense ou de la mise en exécution des procédures de la section 301
- Obtention de licences d'exportation (y compris de l'organisme chargé du contrôle des avoirs étrangers « Office of Foreign Assets Control »)
- Conseil en matière de réglementations relatives aux pratiques liées à la corruption étrangère aux USA (Foreign Corrupt Practices Act)

Relations du travail au niveau mondial

Dans la mesure où les tribunaux et les organismes de réglementation changent fréquemment leur interprétation de la loi et ou de nouveaux règlements et de nouvelles dispositions statutaires sont régulièrement votés, la réglementation liée aux emplois aux multinationaux/internationaux est en constante évolution. Duane Morris guide les employeurs dans ce labyrinthe juridique, en particulier les règlements américains WARN « Worker Adjustment and Retraining Notification Act » (loi relative au préavis aux employés en cas de fermeture d'usines), COBRA « Consolidated Omnibus Budget Reconciliation Act » (loi relative à la continuité de la couverture médicale des employés), ERISA « Employee Retirement Income Security Act » (loi relative aux régimes de retraite et de couverture médicale), OSHA « Occupational Safety and Health Administration » (organisme chargé de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité), IRCA « Immigration Reform and Control Act » (loi relative à l'emploi de personnel étranger) et ADA « Americans with Disabilities Act » (loi relative aux employés frappés d'invalidité). Duane Morris les conseille également en matière de directives européennes en matière de prestations sociales minimales obligatoires pour les employés, heures de travail, la sécurité de l'emploi, la discrimination, les comités d'entreprise, les dispositions TUPE relatives à la protection de l'emploi en cas de cession d'entreprises. Pour le compte de ses clients, les

avocats de Duane Morris négocient, rédigent, mettent en œuvre et assurent l'exécution de contrats de détachement et d'autres contrats liés à l'emploi (y compris les contrats de non-concurrence et de confidentialité) ainsi que les règlements et politiques d'entreprise. En cas de besoin, nous obtenons également les visas de travail et répondons aux autres exigences pour le transfert des employés et de leur famille..

Produits de marque mondiale et protection de brevets

La propriété intellectuelle est aujourd'hui une arme concurrentielle pour les multinationales et son utilisation et sa protection représentent des défis d'une complexité sans cesse croissante. Duane Morris assiste ses clients en matière de protection et de mise en œuvre de leurs droits liés à la propriété intellectuelle, y compris pour les brevets, les marques, les droits de reproduction, les secrets professionnels et de marques, au niveau mondial. Nous représentons des clients dans le cadre de transfert de contrats technologiques transfrontaliers, en matière d'accord recherche, de développement et de coopération, d'immatriculation internationale de droits de propriété intellectuelle et de procédures d'opposition et de mise à exécution.

Résolution de litiges internationaux

La croissance sans précédent du commerce international a créé des besoins spécifiques pour résoudre les litiges transfrontaliers. Duane Morris représente des clients internationaux dans une grande diversité de litiges transfrontaliers qui vont de la résolution de litiges commerciaux, la mise à exécution des décisions, la défense en matière de responsabilité liée à un produit, la solvabilité, la mise en application de clause de non concurrence et de protection de secrets professionnels, aux litiges en matière de logistique, de fret et d'aviation. Nous conseillons également les clients en matière de clauses de contrats relatives au choix de la législation applicable et à la compétence juridictionnelle, pour optimiser les recours en cas de litige. Nous sommes engagés à résoudre rapidement les litiges de nos clients, sans chercher à les perpétuer. Les avocats de Duane Morris justifient d'années d'expérience de la représentation de clients étrangers dans le cadre de procédures judiciaires intentées aux Etats-Unis et dans le monde entier. Lorsque les jugements sont prononcés, nous sommes en mesure de faire procéder à la mise à exécution sans délai des décisions dans le monde entier grâce à notre réseau étendu de conseillers étrangers présents dans plus de 100 pays.

Fiscalité internationale

Les sociétés internationales et les clients particuliers manifestent fréquemment leur désir de minimiser leur imposition fiscale au niveau mondial comme étant un de leurs principaux objectifs. Nos équipes d'avocats spécialisés en fiscalité internationale aident les clients à atteindre cet objectif en suggérant et en mettant en œuvre des structures permettant de réduire efficacement les taux d'imposition fiscale au niveau mondial, ce qui leur permet d'améliorer leur trésorerie après impôts et d'accroître leurs bénéfices. En fonction du pays et du type de client/contribuable et en tenant compte de la situation particulière en matière d'imposition étrangère, il est possible d'envisager la réalisation d'économies d'impôts au niveau mondial de plus de 50 %. Dans cette optique il est indispensable de se soustraire

adroitement à la réglementation fiscale américaine relative à l'interdiction des reports (en particulier avec les régimes de sociétés étrangères contrôlées et de sociétés étrangères d'investissement passif) et d'utiliser adroitement les transactions et transferts de parties, des prix, des holdings régionales, des accords/traités en matière de fiscalité, les paradis fiscaux et les territoires à imposition peu élevée. Il est également possible de réaliser des économies d'impôts supplémentaires au moyen de structures avantageuses sur le plan fiscal sous la forme de transactions et d'arrangements de financement internationaux, de structures fiscalement efficaces liées aux procédures de transferts internationaux d'employés.

Protection du patrimoine à l'international

Les familles et les clients particuliers qui disposent d'avoirs ou de biens dans différents pays sont confrontés à des difficultés lors de la transmission de leur patrimoine d'une génération à l'autre ou simplement à l'intérieur de la famille. Notre équipe de professionnels permet de soulager le stress associé à ces transferts et guide les clients dans le réseau complexe des lois internationales qui régissent ces transactions. Nos avocats les conseillent pour ce qui concerne, entre autres les affaires de famille et l'administration des biens, ainsi que la protection du patrimoine familial par le biais de trusts internationaux, de trusts nationaux et de trusts d'assurances étrangères. Nous offrons également des services de conseil et organisation en matières de fiscalité à l'intention des personnes étrangères avant immigration aux USA et détenteurs d'intérêts financiers importants dans le monde entier.

Immigration dans le monde entier

Comme tout employeur international peut en attester, les lois relatives à l'immigration, si elles ne sont pas correctement interprétées et respectées, peuvent présenter des obstacles importants pour le commerce international. Duane Morris aide ses clients à éviter les difficultés et pièges liés d'immigration dans les domaines suivants :

- Obtention de tous types de visas pour les Etats-Unis, y compris :
 - Visas d'immigration aux Etats-Unis (carte verte)
 - Visas de tourisme et de visite d'affaire aux Etats-Unis (visas B-1, B-2)
 - Visas d'étudiants aux Etats-Unis (visas F)
 - Visas de commerce et d'investissement aux Etats-Unis (visas B-1, E-2)
 - Visas de transferts d'employés aux Etats-Unis (visas L-1)
 - Visas de programme de travail temporaire et de formation aux Etats-Unis (visas H-1B, H-2B, H-3)
 - Visas de programme d'échanges de médecins (visas J-1)
 - Visas à l'intention d'individus justifiant de capacités exceptionnelles dans les domaines des sciences, de l'éducation, des arts, des affaires ou des sports (visas O)
 - Visas à l'intention des athlètes et des professionnels du spectacle (visas P)
 - Exonération à l'intention des visiteurs du monde des affaires du R.U.
 - Visas du programme de migrants hautement qualifiés du R.U.
 - Visas d'investisseurs du R.U.
 - Visas d'affaire de représentant unique du R.U.

- Obtention des visas et des permis de travail nécessaires pour les employés transférés à destination d'autres pays à l'extérieur des Etats-Unis et du Royaume-Uni.
- Représentation de clients présentant des demandes d'asile politique, de naturalisation, de demandes de passeports diplomatiques, des demandes de prolongation de visas, de demandes de visas consulaires, d'exonération de permis de travail ou de visa.
- Défense de clients au cours des audiences d'extradition
- Organisation de revenus et de fiscalité du patrimoine avant immigration

Conformité dans le monde entier en matière de réglementation

Dans le monde des affaires d'aujourd'hui, les principes de bonnes pratiques commerciales exigent que les sociétés multinationales prennent des mesures pour agir en conformité avec la réglementation et éviter toute illégalité. Duane Morris aide ses clients à mettre au point des programmes pour former les directeurs, les cadres, les propriétaires et les employés en matière de respect desdites réglementations. Nous conseillons aussi nos clients en matière d'enquête interne et défendons nos clients dans le cadre d'enquêtes gouvernementales, de poursuites pénales et civiles. Nous offrons des services de mise en conformité avec la réglementation en vigueur et organisons la défense en la matière aux Etats-Unis et dans le monde entier dans des domaines du droit aussi différents que la législation anti-monopole (y compris les lois Hart-Scott-Rodino et Clayton), les douanes et le commerce international, le travail, l'assurance et les investissements (y compris la loi Sarbanes-Oxley). Nous offrons également des conseils en ce qui concerne la loi « Patriot Act » relative à la sécurité du territoire et les autres lois et réglementations en matière de blanchiment d'argent.

Sociétés parentes ou partenaires

Pour mieux servir nos clients, Duane Morris a mis en place un certain nombre de sociétés parentes ou partenaires dans des secteurs hors du domaine juridique en vue de compléter la gamme des services juridiques offerts. Ces entreprises rassemblent des professionnels d'un grand nombre de disciplines, provenant de secteurs variés, pour répondre aux besoins de nos clients en matière de commerce international et de stratégie d'investissement. Parmi celles-ci on peut citer Duane Morris Government Affairs (qui offre des services de lobbying et de gestion des relations avec le gouvernement), Tax Accounting Group (qui offre des services de mise en conformité avec la réglementation fiscale américaine) ainsi que plusieurs autres sociétés dont les activités se situent dans les domaines du conseil financier, de la protection des marques, et d'autres services à destination des entreprises et des particuliers.

Pour en savoir plus

Pour tout renseignement complémentaire, contacter les co-présidents du Groupe Duane Morris International Practice Group [Hope P. Krebs](#) ou [Thomas R. Schmuhl](#) ou à tout autre membre du cabinet dont le nom figure dans la [liste d'avocats](#).